



RAPPORT D'ÉTUDE

Les institutions locales et coutumières de gestion des conflits dans la région de Gao



Dr Diachari POUDIOUGO,
Ibrahima Amadou MAIGA
Yacouba HAMIDOU

Mars 2022

African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique: info@africansecuritynetwork.org

ou consulter le site web de l'**ASSN**:
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

Article disponible en ligne à l'adresse :

[Bit.ly/ASSN21](http://bit.ly/ASSN21)

Pour citer cette publication:

HAMIDOU (Y.), MAIGA IBRAHIMA (A.), POUDIOUGO (D.), « **Les institutions locales et coutumières de gestion des conflits dans la région de Gao.** », ASSN, Mars 2022.

Table des matières

LISTE DES SIGLES.....	4
I- INTRODUCTION	5
A- Présentation de la région de Gao	5
B- Contexte sociopolitique et sécuritaire.....	6
C- Définition des notions et champ de l'étude	8
1- Définition des institutions coutumières et des institutions locales	8
2- Définition de la gestion des conflits	9
D- Objectifs de l'étude	9
E- Méthodologie.....	10
II- LA GESTION DES CONFLITS A L'AUNE DES CONFIGURATIONS ET DYNAMIQUES SOCIALES DE LA REGION DE GAO	11
A- Les institutions locales et coutumières à caractère communautaire.....	11
1- La communauté songhoï et l'institution du Bonkoyno	12
2- La communauté touarègue	13
3. La communauté arabe.....	14
4. La communauté peule et la Coordination Générale de la Communauté Peule.....	15
B. Les institutions des hommes de caste : le Maaba, le Garassa et l'esclave	18
C. Les institutions coutumières et locales à caractère administratif	19
1- Le chef de quartier ou de fraction.....	19
2- Les chefs de village	20
D. Les institutions locales et coutumières à caractère religieux.....	21
1- Le « Cadi » et le tribunal musulman.....	21
2 - Le « Cadre de Concertation Régionale des marabouts » et le rôle des imams de la région de Gao.....	22
3- Les pasteurs et les prêtres.....	23
III- La gestion des conflits par les associations et les cadres de concertation dans la région de Gao ..	24
1- La participation des organisations de femmes et de jeunes leaders à la gestion des conflits. 24	
2 -Le Comité de paix du cercle de Bourem	24
3- Le Cadre de Concertation des Sages pour la gestion des conflits	24
IV- Les défis et les perspectives de la gestion des conflits dans la région de Gao	26
A- Le changement des perceptions mutuelles.....	26
B- L'influence des groupes armés	27
V- Conclusion.....	29

LISTE DES SIGLES

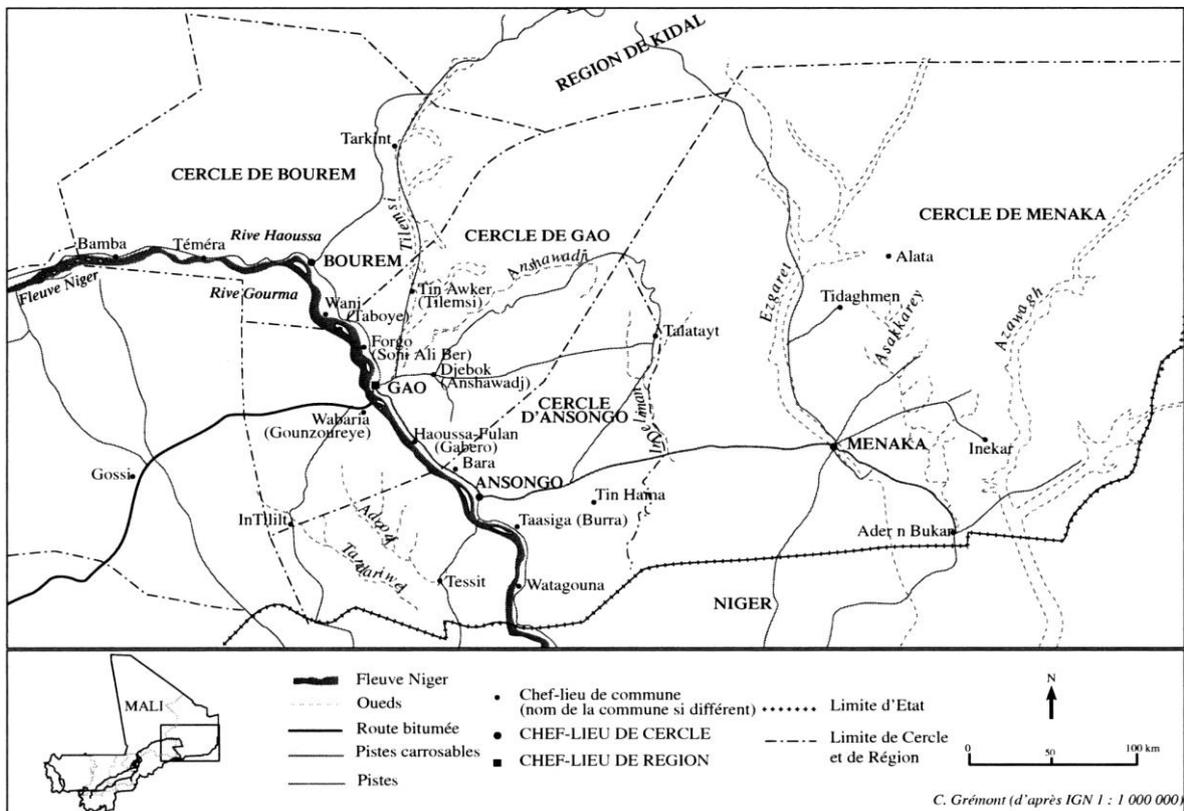
AQMI	: Al Qaida au Maghreb Islamique
CAFO	: Coordination des Associations et ONG Féminines (Mali)
CCS	: Cadre de Concertation des Sages
CGCP	: Coordination Générale de la Communauté Peule de la région de Gao
CNJ	: Conseil National de la Jeunesse
FAMA	: Forces Armées Maliennes
GATIA	: Groupe Autodéfense Touareg Imghad et Alliés
GSIM	: Groupe de Soutien à l'islam et aux Musulmans
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
HCI	: Haut Conseil Islamique
RECOTRAD	: Réseau des Communicateurs Traditionnels
MAA	: Mouvement Armé de l'Azawad
MNLA	: Mouvement National de Libération de l'Azawad
MOC	: Mécanisme Opérationnel Conjoint
MUJAO	: Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
MINUSMA	: La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
RENEDEP	: Réseau National pour l'Eveil Démocratique et Patriotique
UNESCO	: United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (Organisations des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

I- INTRODUCTION

A- Présentation de la région de Gao

Située à la croisée des chemins entre l’Afrique subsaharienne et le Maghreb, au carrefour de la grande route du commerce transsaharien, la ville de Gao, jadis connue sous l’appellation de « Kaw-Kaw » ou « Gawgaw », a historiquement occupé une position à la fois géopolitique et géostratégique. La région de Gao est en outre restée, depuis le XIIIème siècle, l’un des plus grands comptoirs marchands de l’Afrique de l’Ouest.

« Je suis allé à la ville de Gawgaw (Gao), qui est une grande ville sur le Nil (Niger), une des plus belles, plus grandes et plus fertiles du Soudan. Il y a ici beaucoup de riz, de lait, de poulets, de poissons et le concombre n’a pas son pareil. La population achète et vend en utilisant des cauris, comme les populations du Mali », Ibn Battuta, 1335¹.



Source: Charles Grémont, *Comment les Touaregs ont perdu le fleuve, 19th-20th Centuries Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles*, 2005, <http://books.openedition.org/irdeditions/docannexe/image/4066/img-1.jpg>.

Vassale des empires du Ghana et du Mali vers l’an 1300, Gao est devenue par la suite, la capitale d’un rayonnant empire, l’Empire Songhoï, inauguré par le règne de Sonni Ali Ber de la

¹ Nehemia Levtzion et John F.P. Hopkins, *Corpus of Early Arabic Sources for West Africa*, New York, NY, Marcus Weiner Press, 2000 (1re éd. 1981), 492 p.

dynastie des Sonni (entre 1464 et 1492) jusqu'à son déclin à l'issue de la bataille de Tondibi² le 12 mars 1591. Sonni Ali se démarqua des autres souverains par son attachement aux valeurs traditionnelles et son engagement à préserver la culture non islamisée de son royaume à savoir les pratiques religieuses ancestrales, d'où son opposition aux Peuls, aux Touareg et aux lettrés musulmans de la ville de Tombouctou.

En raison de sa conception personnelle de l'Islam, fondée sur le syncrétisme et de sa résistance culturelle, Sonni Ali a été présenté dans le *Tarikh Al Sudan*³ (Chroniques du Soudan) d'Abderrahmane Es-Saâdi comme le «*méchant, libertin, injuste, oppresseur, sanguinaire*». Pour le *Tarikh al Fattach* (Chroniques du chercheur) de Mahmud Kati, il n'est rien d'autre que «*le tyran, le débauché, le maudit*»⁴.

Aujourd'hui encore (2021), la région de Gao est restée malgré son islamisation forcée depuis Askia Mohamed, les séquelles de l'occupation jihadiste de 2012 et l'insécurité généralisée, l'un des symboles vivants du multiculturalisme malien.

Capitale de la diversité, Gao fédère plusieurs communautés du Mali (Songhoï, Sorkho, Peuls, Arabes, Touareg...) comme on peut le lire dans le témoignage d'un *Bonkoïno* (chef coutumier Songhoï): «*Je suis le Touareg-Songhoï, élevé par les Peulhs, les Toucouleurs et les Coulibaly... je suis un facteur d'intégration* »⁵.

B- Contexte sociopolitique et sécuritaire

Cette étude intervient dans un contexte de conflictualité et d'insécurité sans précédent dans l'histoire de la région de Gao. En janvier 2012, le Mouvement National de Libération de l'Azawad, ci-après dénommé, MNLA, attaque des positions de l'armée malienne dans plusieurs régions du Nord du Mali notamment Ménaka, Aguelhok, Léré et Niafouké. Profitant d'un repli de cette armée et de la désorganisation de ses opérations aggravée par le coup d'État du 22 mars 2012 et par une tension interne au sein des Forces Armées Maliennes (FAMA), la rébellion indépendantiste du MNLA est parvenue grâce à une alliance avec les groupes jihadistes (mouvements Ansar Dine, MUJAO, AQMI), à contrôler les villes de Tessalit, Gao et Kidal en l'espace d'un mois.

Le premier avril 2012, le groupe salafiste jihadiste Ansar Dine dirigé par Iyad Ag Ghali s'empara de la ville de Tombouctou et traqua les combattants du MNLA. Acculé, le mouvement indépendantiste déclara «l'indépendance de l'Azawad» le 6 avril de la même année et appela à un cessez-le feu unilatéral. Le 26 mai 2012, des discussions de rapprochement entre Ansar Dine et le MNLA échouèrent. Le MNLA prônait une politique indépendantiste mais dans le respect de la laïcité tandis qu'Ansar Dine était décidé à imposer la Charia dans la perspective d'un État unitaire islamique. L'alliance entre le MNLA et les groupes jihadiste s'est alors vite transformée en inimitié.

Entre le 20 juin et le 2 juillet 2012, les groupes armés jihadistes détruisirent des mausolées et monuments classés patrimoines mondiaux de l'UNESCO à Tombouctou et y appliquèrent la Charia.

² La bataille de Tondibi a opposé les forces commandées par Askia Ishaq II et les forces marocaines du sultan saadien Ahmed IV el-Mansour commandées par Djouder/Yuder Pacha, chrétien espagnol converti à l'islam.

³ John O. Hunwick, *Timbuktu and the Songhay Empire, Al Sadis Tarikh Al Sudan*, Brill, Leiden-Boston, 2003.

⁴ Francis Simonis, Sonni Ali Ber : fondateur de l'empire de Gao, *Charlie Hebdo*, édition du 25 juillet 2018, <https://charliehebdo.fr/2020/07/international/sonni-ali-ber-fondateur-de-lempire-gao/>, consulté le 13/09/2021.

⁵ Chef Coutumier Songhoï, Entretien N° ICCTS-Bonkoyno- 001-07-2021.

La région de Gao n'a pas échappé à l'occupation jihadiste. Le 28 juin 2012, des combattants du MNLA furent chassés de Tombouctou par Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) et la ville de Gao tomba sous le contrôle des combattants du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). L'invasion et l'occupation jihadistes des régions du Nord du Mali ont été caractérisées par des violations graves et massives des droits de l'Homme et du Droit international humanitaire telles que les viols de femmes et de jeunes filles, les tortures⁶. Pendant environ neuf mois, les régions occupées dont celle de Gao, ont été administrées par les jihadistes. Les populations de ces régions étaient interdites de certaines activités de loisir comme la musique ou encore le football⁷.

Malgré la prise de Gao par les forces franco-africaines⁸ le 25 janvier 2013, cette région reste en réalité jusqu'à présent sous l'influence des groupes armés comme en témoignent l'attentat meurtrier du 18 janvier 2017 contre un camp militaire du Mécanisme Opérationnel Conjoint (MOC) de la ville de Gao⁹ ou encore les attaques récentes contre les civils dans le cercle d'Ansongo¹⁰ ayant causé une cinquantaine de morts le 8 août 2021.

Depuis la crise de 2012, la région de Gao est ainsi confrontée à de nouveaux conflits qui se distinguent par leur caractère armé. Les groupes armés, notamment les organisations jihadistes, ont réussi à se fondre dans la population et continuent à gouverner par asymétrie dans certaines localités de la région dont les villes de Seina et Bara (cercle d'Ansongo). Dans certaines autres localités, les groupes armés bénéficient de la sympathie d'une partie de la population qui collabore avec eux. D'autre part, les enlèvements¹¹ (Olivier Dubois¹², Sophie Pétronin...) se multiplient et les braquages sont quasi-quotidiens dans la région de Gao, devenant sources de revenus. Ce sont les étrangers qui constituent en général la cible privilégiée des enlèvements. Cela ne signifie pas pourtant que les autochtones sont épargnés¹³. En février 2018, le maire de Tarkint¹⁴ (Gao) a été enlevé par des hommes armés alors qu'il se trouvait chez lui. Plus récemment, en mai 2021, un conseiller communal de la mairie d'Ansongo a également été enlevé par des individus armés dans le village de Seyna¹⁵. Dans ces enlèvements, il est souvent difficile de préciser si les ravisseurs sont des membres

⁶ Human Rights Watch, Rapport mondial 2013, éléments de 2012, pp-66-70, accessible à l'adresse : https://www.hrw.org/reports/wr2013_fr_web.pdf.

⁷ La scène mythique de la partie de foot jouée sans ballon par des jeunes gens de Tombouctou dans le film d'Abdrahamane SISSAKO, est à cet égard particulièrement éloquente (Voir <https://www.youtube.com/watch?v=oZxXui3kVa4>: Abdrahamane SISSAKO *Timbuktu*, Palme d'Or 2014 à Cannes).

⁸ Lancée en 2013, l'opération française SERVAL avait pour buts d'arrêter la progression des groupes armés jihadistes vers Bamako et de leur reprendre le contrôle de la partie nord du Mali. Bien avant l'opération Serval, une mission de la CEDEAO dénommée Mission Internationale de soutien au Mali (MISMA) avait été créée dans l'objectif de « reconstituer la capacité des forces armées maliennes » et de déloger les groupes terroristes. La MISMA a été remplacée par la suite par la MINUSMA.

⁹ <https://minusma.unmissions.org/gao-le-personnel-de-la-minusma-apporte-sa-solidarit%C3%A9-aux-victimes-de-l%E2%80%99attentat-du-moc>, consulté le 06/10/2021.

¹⁰ <https://www.jeuneafrique.com/1215720/politique/mali-que-sest-il-passe-dans-le-cercle-dansongo/>, consulté le 06/10/2021.

¹¹ Dans une vidéo qui circulait sur les réseaux sociaux le 5 mai 2021, le journaliste français Olivier Dubois a affirmé avoir été enlevé à Gao le 8 avril 2021 par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).

¹² Dans une vidéo qui circulait sur les réseaux sociaux le 5 mai 2021, le journaliste français Olivier Dubois a affirmé avoir été enlevé à Gao le 8 avril 2021 par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).

¹³ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/10/qui-va-payer-pour-un-paysan-sahelien-au-burkina-faso-au-mali-au-niger-les-otages-oublies_6083524_3212.html

¹⁴ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180201-mali-enlevement-maire-une-localite-nord>, consulté le 07/11/2021.

¹⁵ <https://maliactu.net/mali-enlevement-dun-conseiller-municipal-dansongo-dans-le-village-de-seyna-les-ravisseurs-veulent-echanger-la-victime-contre-son-propre-chev/>, consulté le 07/11/2021.

des groupes armés jihadistes, s'ils appartiennent à d'autres types de groupes armés ou bien s'ils se livrent à des activités crapuleuses, dénuées de dimension politique. Par ailleurs, les négociations relatives à la libération des personnes enlevées sont moins ardues et les conditions, plus souples quand il s'agit d'un autochtone. À l'intérieur de la ville de Gao, les usagers de la route circulent dans la peur. Les véhicules 4x4, surtout les pickups, sont régulièrement dérobés.

Le conflit armé de 2012 a également eu pour conséquence la multiplication des groupes armés d'autodéfense. Cette multiplication des groupes armés a conduit certains groupes communautaires qui étaient autrefois bien intégrés dans la communauté Songhoï à se réorganiser et à revendiquer une identité propre.

Enfin, la forte présence des étrangers à Gao est souvent perçue comme une menace par les populations autochtones. Cette présence étrangère (forces internationales mais aussi travailleurs migrants) s'explique d'une part, par la position géostratégique de la zone (devenue l'itinéraire de la migration transnationale subsaharienne vers l'Europe), l'effet *pull* ou d'appel d'air des sites d'orpaillage et d'autre part par l'attraction exercée par la présence des forces internationales, principalement la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) et la Force française Barkhane.

C- Définition des notions et champ de l'étude

1- Définition des institutions coutumières et des institutions locales

Dans la présente étude, l'expression «*institutions coutumières*» fait référence aux institutions endogènes telles que les chefferies traditionnelles (chefs de village, chefs de quartier) et les institutions communautaires telles que le Bonkoïno (cf. *infra*). Compte tenu de l'héritage historique de la région de Gao, la religion, notamment l'islam, présente également un aspect culturel et coutumier dans certaines localités, d'où la prise en compte des institutions religieuses islamiques telles que le cadi ou encore le marabout, parmi les institutions ici considérées. En effet, l'islamisation forcée de Gao sous le règne des Askia à partir de 1492 a érigé certaines pratiques religieuses en coutumes. L'islam, sans effacer les croyances antérieures (traditionnelles), a donné naissance à la coexistence de deux systèmes de pensée: «*Si le Coran dicte une dure loi pour gagner la paix de l'au-delà, le culte des génies donne un moyen de s'assurer la paix d'ici-bas. [...] si la religion musulmane est à l'échelle de l'éternel, celle des génies ne semble pas prétendre à dépasser l'échelle du temporel*»¹⁶. L'histoire de la région de Gao (Empire Songhoï) est souvent «*trop exclusivement comprise sous l'angle de l'Islam*»¹⁷ occultant ainsi la religion ou les cultes traditionnels.

Par «*institutions locales*», nous entendons ici, celles dont la compétence est limitée à la seule région de Gao. S'il est vrai que les institutions coutumières de la région de Gao sont locales, elles ne sont pas toutes coutumières. C'est en particulier le cas des coordinations régionales et communales, ainsi que des coordinations des chefs de quartier et des organisations de jeunes et de femmes.

¹⁶ Jean Rouch, *La religion et la magie des Songhay*, Presses Universitaires de France, Paris 1960, p.296

¹⁷ Sékéné Modi Cissoko, *Tombouctou et l'empire songhay*, l'Harmattan, Paris, 1996, p.11.

Les institutions locales et coutumières de gestion des conflits dans la région de Gao peuvent être regroupées en quatre catégories:

- les institutions coutumières à caractère communautaire ;
- les institutions coutumières à caractère politique ;
- les institutions religieuses ;
- les associations (associations féminines, associations de jeunes et les cadres de concertation).

2- Définition de la gestion des conflits

L'expression de « gestion des conflits » renvoie à l'utilisation d'un ensemble de mesures destinées à empêcher la survenue¹⁸ d'un conflit ou à y mettre un terme dans le cas où le conflit a déjà éclaté. Ces mesures peuvent prendre plusieurs formes parmi lesquelles nous pouvons citer à titre d'exemples illustratifs, l'arbre à palabre, l'arbitrage, la médiation des notables ou des chefs traditionnels ou religieux, la réconciliation, la négociation, les bons offices, l'adjudication et la transformation. Dans la présente étude, la gestion des conflits s'entend comme les moyens et méthodes informels utilisés par les acteurs locaux et traditionnels pour prévenir, circonscrire ou résoudre les conflits.

D- Objectifs de l'étude

Cette étude poursuit les objectifs suivants:

- Identifier l'organisation sociale des communautés qui composent majoritairement la population de la région de Gao.
- Identifier et étudier le rôle des institutions locales et coutumières de la région de Gao qui interviennent dans la gestion des conflits.
- Analyser plus spécifiquement la contribution des institutions locales et coutumières de la région de Gao à la gestion intra et intercommunautaire des conflits.
- Décrire en conclusion les difficultés et les défis actuels rencontrés en matière de gestion des conflits par les institutions locales et coutumières.

En résumé, l'étude s'intéresse aux configurations et dynamiques sociales de la région de Gao en identifiant les institutions locales et coutumières et les acteurs des différentes communautés qui peuplent cette région à travers une analyse de leurs interventions dans la gestion des conflits. Elle confronte ainsi la gestion locale et coutumière des conflits à la fois aux défis des conflits inter et intracommunautaires, souvent séculaires, et à ceux des nouveaux conflits apparus depuis 2012, notamment les conflits impliquant les groupes armés jihadistes et d'autres types de groupes armés¹⁹.

¹⁸ Jérôme Clerget et Birte Wassenberg, *Gestion des conflits et coopérations en Europe: enjeux et représentations du XIXe siècle à nos jours : Cahier des Doctorants*, L'Harmattan, Paris 2017.

¹⁹ En fonction de l'objectif et du mode opératoire des attaques, elles sont attribuées tantôt aux groupes jihadistes, tantôt aux bandits armés ou groupes de «banditisme» qui agissent pour des motifs purement économiques en général.

E- Méthodologie

Pour atteindre les objectifs de l'étude, nous nous sommes intéressés dans une première partie à la typologie des institutions locales et coutumières (institutions communautaires et institutions religieuses notamment) qui interviennent dans la gestion des conflits dans la région de Gao.

La deuxième partie du rapport aborde les difficultés rencontrées par ces institutions, notamment celles liées à l'évolution récente de la conflictualité caractérisée par la présence jihadiste, l'application de la charia dans certaines localités rurales de la région de Gao et la multiplication des «groupes de bandits ».

L'étude est fondée sur une approche qualitative et repose essentiellement sur l'analyse des interviews réalisées et sur les recherches documentaires.

Pour la réalisation des interviews, un guide d'entretien a été élaboré en vue de collecter les données. L'identification des personnes-cibles et la prise de rendez-vous pour les interviews ont été faites en collaboration avec le Bureau régional du Réseau National pour l'Eveil Démocratique et Patriotique (RENEDEP) à Gao. Au total, cent-deux interviews ont été réalisées avec ces personnes-cibles: des chefs traditionnels (songhoy, arabes, touaregs) en exercice, des représentants de la coordination Peule, des chefs religieux (marabouts, imams, pasteurs), des leaders des associations de la société civile (CAFO, CNJ) et d'anciens chefs coutumiers.

Les interviews ont été transcrites et codées afin de permettre une meilleure exploitation et aux fins d'archivage dans le respect de l'anonymat.

Cette étude n'a pas été menée sans difficultés. Parmi les obstacles rencontrés, nous pouvons citer : l'insécurité sur le terrain, la méfiance de certaines personnes-cibles, les problèmes de communication liés aux attaques de groupes jihadistes et d'autres groupes armés contre les installations des réseaux de télécommunication de l'opérateur Orange Mali²⁰. Pour surmonter ces obstacles, une équipe du Bureau local du RENEDEP, composée de personnels autochtones maîtrisant les langues, la culture et les réalités du terroir a été chargée de la réalisation des interviews dans les zones rurales de la région de Gao, notamment dans les cercles de Bourem et d'Ansongo. Il est enfin important de préciser que certains chefs coutumiers ou religieux se trouvaient temporairement à Bamako au moment de leur interview.

²⁰ Les kiosques et agences Orange ont subi des cas de braquages répétitifs obligeant la société à coupler son réseau à celui de Malitel (Moove Africa).

II- LA GESTION DES CONFLITS A L'AUNE DES CONFIGURATIONS ET DYNAMIQUES SOCIALES DE LA REGION DE GAO

Zone de « confluences et de rencontres », de contradictions et d'harmonie, de coexistence pacifique mais aussi de rivalités communautaires et de conflits, symbole de métissages humains et culturels, la région de Gao est une terre de paradoxes et de résilience où les sociétés locales ont souvent réussi à restaurer la paix, comme elles l'ont prouvé lors des crises des années 1990 où « la paix a fini par s'imposer »²¹.

Une étude portant sur « *les institutions locales et coutumières de gestion des conflits au sein et entre les communautés dans la région de Gao* » nécessite tout d'abord une connaissance empirique des différents groupes humains qui peuplent cette région. Il s'agit d'étudier ici l'organisation sociale de la région de Gao à travers les différentes institutions locales et coutumières de gestion des conflits existant en son sein.

Conformément à la classification exposée ci-dessus en introduction, les institutions locales et coutumières de gestion des conflits de la région de Gao sont étudiées ci-dessous à travers les quatre grandes catégories suivantes: les institutions coutumières à caractère communautaire, les institutions coutumières à caractère politique, les institutions religieuses et les institutions à caractère associatif.

A- Les institutions locales et coutumières à caractère communautaire

La gestion des conflits est une pratique ancrée dans la culture même de la région de Gao comme l'enseigne la légende songhoï de *Sourgo* et *Gabibo*²² (***Sourgho and Gabiyo***). Sourgho et Gabiyo représentent deux collines mystiques situées au bord du fleuve Niger, dans la zone de Taoussa à une trentaine de kilomètres du cercle de Bourem. Selon cette légende, ces deux collines incarnent deux frères, l'un nomade (Sourgho) et l'autre sédentaire (Gabiyo). Sourgho et Gabiyo s'étaient livrés un jour à un combat fratricide. Devant la violence du combat, leur mère les supplia de cesser de se battre mais ils désobéirent. Elle souleva alors son sein contre eux (malédiction). Sourgho et Gabiyo se transformèrent en rochers ayant une forme humaine, l'un rouge ou clair (Sourgho) et l'autre noir/brun (Gabiyo).

Bien que la ville de Gao soit l'une des capitales de la diversité des communautés du Mali, notre étude se concentre ici sur les institutions des communautés majoritaires dont des représentants ont pu être interviewés dans le cadre de ce travail. Il s'agit plus précisément des communautés songhoï, touarègue, arabe et peule.

Les institutions locales et coutumières s'intéressent aussi bien à la gestion des conflits intercommunautaires qu'intracommunautaires, c'est-à-dire à la gestion des conflits internes impliquant les membres d'une même communauté (intra) et ceux qui opposent des communautés différentes (inter).

Il est important de souligner que les conflits communautaires étaient rares dans la région de Gao depuis deux décennies. Les représentants des communautés songhoï et peule, qui ont

²¹ Collectif (Charles Grémont, André Marty, Ag Mossa Rhissa et H. Touré Younoussa), *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes*, Karthala, 2004, p.9.

²² INT.SORGAB.SPET.2021.LEG.

été interviewés dans le cadre de cette recherche²³, soutiennent tous qu'il n'existe pas de conflit intercommunautaire dans la région de Gao au moment de la réalisation de l'enquête. Toutefois, ils reconnaissent l'existence, depuis la crise de 2012, d'une certaine méfiance entre les communautés notamment songhoï, peule et arabe.

1- La communauté songhoï et l'institution du Bonkoyno

Le terme de « songhoï » qui s'écrit également Sonrhaï, Songhay ou Songhoy est utilisé pour identifier plusieurs groupes humains appartenant à une même communauté: les Songhoy. Ce groupe comprend les «Songhoï proprement dits» et les groupe assimilés²⁴.

- Les Songhoï dits «originaires» ou « authentiques » sont : les maîtres du sol (les *Kado bi*, les *Gabibi Arbi* ou hommes noirs), les *Sorko* ou maîtres des eaux divisés eux-mêmes en plusieurs groupes, les *Gow* qui sont les chasseurs, les *Sohanlye* descendants de Za²⁵ et de Sonni²⁶ qui sont les magiciens, les *Mamar Hamey* ou descendants de l'Askia Mohamed dit «l'usurpateur» qui partagent avec les *Sohanlye* le titre de noblesse *Meyga ou Maiga*,
- Les Songhoï dits «assimilés» sont : les *zerma*, les *arma/rami* ou lanceurs de projectile qui sont les descendants des conquérants marocains ainsi que divers autres groupes comme les Woggo, les Tyenga, les Koromba et les Garasa.
- «Le Songhoï, c'est le *Gabibi* ou le *Sorko*. Le *Sorko* c'est le pêcheur, le *Gabibi* c'est l'élevage et l'agriculture»²⁷.



²³ Compte tenu de la situation politique et sécuritaire, il s'est révélé difficile d'interviewer les représentants des communautés touarègue et arabe. Les quelques interviews réalisées avec des représentants de ces communautés portent sur leur participation aux cadres de concertation.

²⁴ Jean Rouch, *Les Songhay*, Presses Universitaires de France, Editions L'Harmattan, Paris, 1^{er} juin 2005, pp.3-4.

²⁵ Les Za, descendants du chef berbère Za El Ayamen, sont la première dynastie des Songhays issue d'un métissage entre Berbères et Songhays.

²⁶ Sonni (le sauveur) ou Sonni Ali Ber est la plus grande figure de l'empire Songhay entre 1464 et 1492 . Il est également connu comme Ali le Grand.

²⁷ Extrait de l'interview d'un chef coutumier songhoï, Interview N°:ICCTS-Bonkoyno- 001-07-2021.

Un Gabibi sur sa charrette à Gao, ©RENEDEP, septembre 2021.



Deux enfants sorkos dans leur pirogue sur le Niger à Gao ©RENEDEP, septembre 2021.

Le « Bonkoyno » est le chef coutumier ou traditionnel chez les Songhoï. En règle générale, le statut de « Bonkoyno » est héréditaire. En matière de gestion des conflits, le Bonkoyno peut être présenté comme le «*garant et le grand témoin*». La gestion des conflits relève naturellement des attributions du *Bonkoyno* en tant que fonction sociale. Sur ce point, un chef coutumier songhoï de la région de Gao explique qu'il faut gérer les conflits parce que «*la quiétude sociale, c'est la chose la plus importante sur cette terre* » et que les conflits doivent être gérés parce qu'il faut chercher à «*éviter la pire des choses qui est qu'un problème lui-même apporte une solution qui peut être la pire des solutions*».

En cas de conflit, le *Bonkoyno* est saisi du dossier par les parties elles-mêmes ou parfois de sa propre initiative. Le Bonkoyno cherche un compromis entre les parties et établit un protocole qu'il remet à l'autorité administrative concernée (police, gendarmerie, justice).

«*On essaie toujours de créer des espaces aussi petits qu'ils soient ou grands de compromis entre les parties. On est garant ou grand témoin. Voilà, ce sont les parties qui viennent nous solliciter et les autorités n'ont jamais posé de problème. Parce que je n'ai jamais vu une autorité me dire non... Je me suis dit qu'il faut faire cela par ce que la quiétude sociale c'est la chose la plus importante sur cette terre. Parce que si on ne s'entend pas on devient comme des animaux sauvages. Or avant, on disait chien et chat, aujourd'hui même chien et chat s'entendent, pourquoi nous on ne s'entend pas?* »²⁸.

2- La communauté touarègue

L'installation des Touareg dans la région de Gao remontent au XVIIe siècle. Originaires des régions sahariennes du Nord, les Touareg ou Kel Tamasheq de la région de Gao, du nom de la langue qu'ils parlent, appartenaient tous, plus ou moins directement, à la confédération (ettebel) des Iwellemmedan. Ils sont aujourd'hui divisés en un grand nombre de fractions

²⁸ Interview d'un chef coutumier songhoï, *op-cit*.

indépendantes²⁹. Fortement hiérarchisée, la société touarègue est composée des Imochar ou Imajeren (les guerriers et nobles) au sommet, des Ineslemen ou marabouts, des Imrad ou vassaux libres, des Enaden ou gens de la forge et des Iklan (esclaves et affranchis) généralement composés de populations noires³⁰. Ces institutions ont chacune un rôle au sein de la communauté. En matière de gestion des conflits par exemple, ce sont les chefs de fraction, de tribu et les Cadis qui sont saisis. A propos du rôle spécifique des chefs de fraction, selon un leader communautaire, « avant les années 1990, ils parvenaient toujours à gérer les conflits mais depuis cette date, c'est de plus en plus compliqué car les conflits sont devenus beaucoup plus tribalistes, plus meurtriers et insupportables pour la société »³¹. Un chef de fraction de la commune de Gossi explique quant à lui que « tous les jours nous sommes susceptibles d'être confrontés à des conflits dans nos communautés, intra et intercommunautaires donc c'est une tâche qui nous incombe »³².

Du point de vue d'un autre chef de fraction du cercle de Bourem, « les conflits avant la crise de 2012, étaient portés à la connaissance du chef de fraction par des personnes de la fraction ou du village, ensuite suivait une confrontation se déroulant avec les parties et si des solutions n'étaient pas trouvées entre elles, le chef était tenu d'en proposer lui-même à travers des rencontres différées. Si toujours la solution n'était pas trouvée, nous étions forcés de les conduire devant les autorités judiciaires compétentes. Mais dans tous les cas, on faisait tout pour éviter la voie judiciaire qui était le dernier recours »³³.

L'évolution de la crise de 2012, consécutive au coup d'Etat et à l'occupation des régions du Nord, a influencé la gestion des conflits par les acteurs locaux. Les modes de gestion des conflits ont changé car « devant nous il n'y a pas la justice, les modes de résolution ont changé parce qu'on est obligé de faire face aux conflits sinon c'est la dérive. Il ne faut pas le médecin après la mort : donc on fait tout pour circonscrire le conflit »³⁴. C'est ce qui explique justement l'existence des cadres de concertation entre les différentes communautés vivant dans la région pour prévenir et gérer les conflits. Ainsi, la communauté touarègue joue-t-elle un important rôle au sein de ces cadres de concertation comme en témoigne un jeune leader.

3. La communauté arabe

Il existe plusieurs tribus arabes au Nord du Mali. Cette étude s'intéresse exclusivement aux arabes de la région de Gao et à leur organisation sociale. Les Arabes de la région de Gao sont majoritairement installés dans le cercle de Bourem. Ils se distinguent des Bérabichs qui sont de Tombouctou et considérés comme étant très instruits et proches de l'État malien³⁵.

Les communautés arabes sont réputées pour leurs activités marchandes et commerciales : il y a en leur sein de nombreux nomades caravaniers, qui circulent à dos de chameau

²⁹ Charles Grémont, *Comment les Touaregs ont perdu le fleuve*. Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles, consulté en ligne le 14/02/2022 à partir de 16 heures.

³⁰ Naffet Keïta, *De l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali*, Université de Bamako. Consulté en ligne le 14/02/2022 à partir de 18h 30mn.

³¹ Extrait d'une interview réalisée auprès d'un leader communautaire touareg à Gao le 10/10/2021.

³² Extrait d'une interview réalisée auprès d'un leader communautaire à Bourem le 19/10/2021.

³³ Extrait d'une interview réalisée auprès d'un chef de fraction de la commune de Gossi le 26/11/2021.

³⁴ Extrait d'une interview d'un chef de fraction de la commune de Gossi, réalisée le 26/11/2021

³⁵ Judith Scheele, « Tribus, États et fraude : la région frontalière algéro-malienne », *Études rurales*, 184, 2, 80 (ISBN 9782713222450, consulté le 11/02/2022).

notamment pour vendre le sel gemme de Tilemsi. Cependant, les temps ont changé et les Arabes se sédentarisent de manière croissante³⁶.

La gestion des conflits en milieu arabe dans la région de Gao n'est pas très différente de celle des autres communautés qui constituent cette mosaïque sociale et économique. Elle est assurée généralement par les légitimités traditionnelles (les chefs de fraction ou tribu) et particulièrement le chef marabout ou le cadî. En l'absence de l'Etat ou avec une faible présence de l'autorité administrative, « l'autorité traditionnelle ou coutumière est aussi reconnue par tous et sert d'organe consultatif dans la gestion des conflits inter et intracommunautaires »³⁷. Les Arabes de Gao - communément appelés les Arabes de Tilemsi - participent activement à la gestion des différents conflits inter et intracommunautaires pour apaiser le climat social à chaque fois que le vivre ensemble se trouve mis en danger par le fait ou le comportement belliqueux de quelques individus au sein des communautés. Cette volonté se reflète dans un cadre dont les Arabes ont été membres fondateurs pendant l'occupation de la région de Gao en 2012, afin de préserver ce qui pouvait l'être de la barbarie des islamistes armés. Aujourd'hui encore, du témoignage d'un leader communautaire il ressort que grâce à ce cadre de concertation de Gao « certaines situations ont pu être gérées avant de conduire au pire »³⁸.

4. La communauté peule et la Coordination Générale de la Communauté Peule

Sur toute l'étendue du territoire national, les Peul ou *Fulan* sont traditionnellement connus pour être des nomades ou des éleveurs par opposition aux communautés sédentaires³⁹. Dans la région de Gao, les Peul sont cependant classés à la fois comme des nomades et comme des sédentaires⁴⁰. Par ailleurs, le pastoralisme n'est pas le seul critère distinctif des Peul dans la mesure où il est également pratiqué par certains sédentaires. À titre d'exemple, l'actuel chef de tous les éleveurs de Gao n'est pas un Peul. Il existe ainsi à côté de la compétence pastorale, d'autres critères retenus comme distinctifs des Peul⁴¹ à savoir la pratique de l'Islam⁴², l'endogamie⁴³ et le *Pulaku*⁴⁴.

Avant la crise de 2012, il n'existait aucune institution ou organisation communautaire peule dans la région de Gao: « depuis l'indépendance, il n'y a jamais eu une organisation formelle de

³⁶ Cette sédentarisation concerne d'ailleurs aussi les autres communautés sonhraïs, peules ou touarègues.

³⁷ Charles Grémont, *op cit*.

³⁸ Extrait d'une interview d'un leader communautaire songhoï réalisée le 11/10/2021.

³⁹ La loi n°60-3/AL-RS du 7 juin 1960 portant organisation territoriale de la République Soudanaise promulguée par le Décret n°30/PC du 21 juin 1960 prend en compte cette réalité en intégrant les tribus et fractions pour les populations nomades.

⁴⁰ Charles Grémont, André Marty, Ag Mossa Rhissa et H. Touré Younoussa, *Les liens sociaux au Nord-Mali entre fleuve et dunes*, Karthala, 2004, p.11.

⁴¹ <https://www.revueconflits.com/peuls-gat-afrique-ouest-matteo-clochard/>, consulté le 25/08/2021.

⁴² Jean-Loup Amselle, *Emballément ethnico-religieux au Mali*, Seuil, Paris, N°107, 2020, p.147.

⁴³ Sylvie Fanchette, « Migrations, intégration spatiale et formation d'une société peule dans le Fouladou », in *Figures peules*, Karthala, Paris, 1999, p.189.

⁴⁴ « Les nomades peuls font souvent référence à la « *pulaaku* », un terme qui se compose de la racine ful- et du suffixe -aaku. Le suffixe -aaku caractérise les noms abstraits désignant un statut social et les qualités ou les comportements qui lui sont rattachés. Ce terme exprime donc le fait d'être peul. On peut parler de la foulanéité en tant que conscience d'une identité durable unissant les groupes peuls » : <https://www.tawaangalpastoralisme.org/pulaaku-ou-lart-detre-peul/>

communauté pour dire : voilà le chef de tous les peulhs d'une telle région. C'est maintenant qu'on vient de commencer parce qu'il y a eu des problèmes de communauté »⁴⁵.

C'est à la veille du conflit qui a opposé les Songhoï et les Arabes en 2016 que quelques leaders peulhs de la région de Gao ont senti le besoin de mettre en place, une institution communautaire comme cadre de prévention et de gestion des conflits. En effet, le 23 juin 2016, entre treize heures et quatorze heures, une forte explosion a été entendue au niveau du quai du fleuve à Gao. Deux jeunes Arabes âgés respectivement de 16 et 22 ans, qui ont été aperçus à proximité du lieu de l'explosion, ont été soupçonnés d'en être auteurs ou responsables et ont été victimes de la vindicte populaire. Une poursuite s'est engagée entre la population hostile aux «rouges» et a fini malheureusement par le lynchage des deux jeunes hommes tous deux natifs de Gao : les deux suspects ont été brûlés vifs par la population. Cet incident marque le début d'un conflit entre les communautés songhay et arabe qui a poussé certains à quitter la ville. À cette époque, la ville de Gao n'était pas encore contrôlée par les FAMA, des explosions pouvaient être entendues à tout moment et la «*population vivait dans la psychose*»⁴⁶. C'est dans ce contexte que le Gouverneur de la région de Gao a sollicité en 2018, la création d'un Cadre permanent de gestion des conflits réunissant les représentants des communautés majoritaires ou dominantes que sont les Songhoï, les Touaregs, les Arabes et les Peulhs.

Depuis la création de ce Cadre, la communauté peule de la région de Gao dispose elle aussi de sa propre institution communautaire: la «*Coordination Générale de la Communauté Peule* » (CGCP). Le Bureau de cette Coordination comprend quatre coordinateurs : un Coordinateur Général (régional), un Coordinateur local du cercle de Gao, un Coordinateur local du cercle de Bourem, et un Coordinateur local du cercle d'Ansongo. Il convient de préciser que la CGCP se distingue nettement de l'association *Tabital Pulaku*⁴⁷.

L'institution de la CGCP a cependant vu le jour dans un contexte de suspicion, de méfiance, de stigmatisation et d'instrumentalisation généralisées⁴⁸. Un représentant de la CGCP explique bien le contexte de sa création en ces termes: «*Aujourd'hui, il y a une méfiance entre les sonrhais et les nomades. Les sonrhais étaient à l'époque, les logeurs des nomades*». Depuis la crise de 2012, les Peul sont stigmatisés: «*n'importe qui que vous interrogez aujourd'hui croit que c'est le Peulh qui est la cause de l'insécurité. Ce n'est pas cela en réalité. Il y a toutes les communautés dans l'insécurité dans les différentes localités aujourd'hui. Il n'y a pas que les Peulhs. Tu vas trouver toutes les couches dans un groupe armé de bandits...tu vas trouver un Sonrhai, un Tamasheq, un Peul, un Arabe, voilà...*»⁴⁹.

La crise de 2012 a détruit le tissu social et instauré un climat de méfiance : «*à l'époque, quand je viens à Gao ou à Ansongo ville, ou quelqu'un (un peulh) vient à Gargouna, il amène du lait, il trouve le Songhoï. Il a du riz avec lui, il (Songhoï) lui apporte du fakoyi ... il (Peulh) a du poisson avec le songhoï. Le Songhoï est logeur du Peulh. Il y avait la confiance totale, mais aujourd'hui,*

⁴⁵ Extrait de l'interview d'un représentant de la Coordination Régionale de la Communauté Peule, Interview N° : INTCRCP002-07-2021.

⁴⁶ Extrait de l'interview d'un leader communautaire touareg, INT-JLDTG-0010- novembre 2021.

⁴⁷ Tabital Pulaku est une association internationale de promotion de la culture peule. <https://www.tabitalpulaaku.org/>

⁴⁸ Matteo Clochard, *Peuls et groupes armés terroristes en Afrique de l'Ouest, Conflits armés, Criminalité et Terrorisme*, août 2021, accessible à l'adresse: <https://www.revueconflits.com/peuls-gat-afrique-ouest-matteo-clochard/>, 11/12/2021.

⁴⁹ Interview d'un représentant de la Coordination Générale de la Communauté Peule, INT-ASS-CGCP-2021-008-CG1, Gao ville, juillet 2021.

si deux Peulhs viennent chez un Songhoï, il va fuir. Il va les laisser dormir peut-être après leur avoir donné à manger la nuit. Mais, il va les quitter parce qu'il a peur »⁵⁰.

Cette stigmatisation est souvent confortée par la présence des Peul dans les différents groupes armés « jihadistes » dans la région de Gao, mais aussi dans les autres régions du Mali et en Afrique de l'Ouest d'une manière générale. Comme bien expliqué par Matteo Clochard et d'autres auteurs, l'islam, en plus d'être une religion, présente une dimension culturelle, politique et identitaire accentuée chez certaines communautés. Il a servi de « *ciment lors des différentes révolutions théocratiques peules* »⁵¹. Selon ces auteurs, l'islam constitue l'un des critères distinctifs du *pulaku* comme en témoignent l'histoire de Gao du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle et celle du Royaume Peul du Macina au XIX^{ème} siècle.

L'institution même de la Coordination Générale de la communauté peule se justifie par le besoin de prévention et de gestion d'éventuels conflits entre les communautés songhoï, peule, arabe et touarègue. C'est ce qui ressort notamment de l'entretien avec un représentant de cette Coordination: « *Ma première mission, c'est de pouvoir gérer les problèmes entre ma communauté et les autres communautés, ça c'est ma priorité. Sensibiliser ma communauté à aider à ramener la paix au Mali. Nous travaillons en la matière pour éviter l'amalgame. Aujourd'hui tout le monde pense que les Peulhs sont accusés de problème mais, c'est en fait le contraire. Donc nous sommes en train de travailler à ça aussi. Sensibiliser nos communautés à aider l'État Malien à ramener la paix surtout le vivre-ensemble, la cohésion sociale entre les différentes communautés ici à Gao »⁵². Dans le contexte actuel de méfiance et de suspicion vis à vis des Peul, la CGCP intervient en amont pour prévenir mais aussi gérer d'éventuels conflits communautaires similaires à celui de 2018 entre les communautés arabes et songhoï: « *C'est cette situation que nous sommes en train de chercher à régler ici particulièrement dans les différentes régions du Nord, Gao en particulier. Sensibiliser les communautés, leur faire comprendre de revenir à l'ancienne coutume dans laquelle quand un Sonrhaï voit un Peuhl, il est content, il est joyeux mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Présentement là où nous vivons avec les assassinats ciblés, avec les attaques armées, on a réellement des problèmes... »⁵³.**

Face à cette méfiance, un représentant de la CGCP a précisé que l'insécurité est aujourd'hui généralisée et qu'elle interpelle toutes les communautés : « *quand tu vas à la gendarmerie, tu vois des braqueurs sur la route. Tu vas trouver que ce n'est pas seulement des Touaregs, des Arabes, des Peulhs ou des Sonrhaïs mais un mélange* ».

Dans la région de Gao, la CGCP est aujourd'hui connue par la communauté peule comme l'institution faitière en matière de gestion des conflits. Parmi ses succès, nous pouvons citer l'exemple du conflit intracommunautaire qui a opposé en 2016 les populations peules de Tessit et celles d'In Tillit (N'Tillit) au sujet de la gestion de vivres offerts aux déplacés et aux réfugiés par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR): « *Il y a eu un problème entre les Peulhs d'In Tillit et les Peulhs de Tessit dans le cadre de la gestion des vivres... nous étions obligés d'intervenir. Quand nous avons été saisis du conflit, nous avons d'abord convoqué une assemblée de tous les déplacés et réfugiés ressortissants des deux localités. Nous leur avons fait comprendre que ce n'est pas la peine de se faire la guerre et qu'il faut qu'ils se*

⁵⁰ Interview d'un chef coutumier Songhoï, ICCTS-Bonkoyno- 001-07-2021.

⁵¹ Abdarahmane N'Gaïde, « La conquête de la liberté, mutations politiques, sociales et religieuses en Haute Casamance, les anciens *maccube* du Fuladu (région de Kolda, Sénégal) » in *Figures Peules*, Karthala, Paris, 1999, p.143 ; Bintou Sanakoua, *Un empire peul au XIX^e siècle, La Diina du Maasina*, Karthala-ACCT, Paris, 1990 ; Roger Botte, Jean Boutrais, et Jean Schmitz, (dir.), *Figures peules*, Paris, Karthala, 1999, 539 p.

⁵² Extrait de l'interview N°: INT-ASS-CGCP-2021-008-CG1, *op. cit.*

⁵³ Extrait de l'interview N°: INT-ASS-CGCP-2021-008-CG1, *op. cit.*

pardonnent... Et là nous étions obligés de prendre un représentant de N'Tillit pour gérer tous les problèmes de cette localité et un représentant pour Tessit pour gérer tous les problèmes de Tessit. Au niveau du HCR, nous avons dit que ce sont ces deux responsables qui répondent au nom de ces populations suivis par un membre de la Coordination»⁵⁴.



Des bergers Peulhs derrière leur troupeau à Gao ©RENEDEP, septembre 2021.

B. Les institutions des hommes de caste : le Maaba, le Garassa et l'esclave

Dans l'organisation sociale Songhay, les griots sont des personnes dites « de caste » et portent souvent les mêmes noms de famille que les nobles. Cependant, certains noms de famille, comme Sangho par exemple, sont propres aux griots. Le statut de griot est héréditaire. Appelés Maaba ou Garassa qui désigne également le forgeron, les griots sont les maîtres de la parole. Ils jouent plusieurs rôles dont celui de messenger entre les différentes communautés, de médiateur, de pacificateur, de conciliateur ou encore de démarcheur dans les procédures de fiançailles et de mariage.

Il convient de souligner que même lorsqu'un noble proteste pour désapprouver quelque chose, il finit par accepter la solution qui lui est proposée si le griot intervient. Dans la coutume du terroir, en temps de conflit armé ou de guerre, les Songhoï sont ainsi autorisés, selon la tradition, à tuer toutes les catégories sociales à l'exception des griots et surtout des griottes. Bien que cette institution coutumière des griots ait tendance à disparaître, les griots continuent à jouer leur rôle séculier en matière de gestion des conflits dans plusieurs localités parmi lesquelles nous pouvons citer le cercle de Bourem. Aujourd'hui, les griots sont organisés autour du RECOTRAD (Réseau des Communicateurs Traditionnels) au niveau national et continuent à jouir d'une influence non négligeable dans la gestion des conflits.

⁵⁴ Interview d'un chef coutumier songhoï, juillet 2021.

Tout comme le griot, l'esclave est une personne de caste, c'est-à-dire, issue d'une classe sociale considérée comme inférieure, et donc au service de son maître. Il peut porter tout nom de famille de la communauté Songhoï. Dans le passé, on distinguait généralement l'esclave par des prénoms spécifiques tels que: Atino, Atalata, Al Arba, Al Kamissa, Al Jouma, Achouta, Alhado (noms des sept jours de la semaine en langue arabe).

La pratique de l'esclavage a aujourd'hui presque disparu dans la région de Gao mais les autochtones parviennent encore à identifier les anciens esclaves à travers leurs noms. Toutefois, l'esclavage existe encore chez certaines communautés de la région de Gao notamment chez les Arabes et les Touareg dans les cercles d'Ansongo et de Bourem.

C. Les institutions coutumières et locales à caractère administratif

Il s'agit ici des chefferies traditionnelles comme celle de chef de village ou de chef de quartier qui ne sont pas toujours fondées sur l'appartenance communautaire.

La région de Gao comprenait initialement les cercles de Gao, Ansongo, Bourem et Ménaka. Avec le nouveau découpage administratif⁵⁵, Ménaka est devenue une région à part entière regroupant les cercles de Ménaka, Tidermène et Andéramboukane.

La ville de Gao compte une dizaine de quartiers: Gadeye, Farandjireye, Saneye, Sosso Koïra, Château, Boulgoundjè, Djoulabougou, Aljanabambia et Djidara. Les quartiers disposent chacun d'un chef appelé chef de quartier.

1- Le chef de quartier ou de fraction

Le quartier est une composante de la commune urbaine, tout comme le village et la fraction sont des composantes de la commune rurale⁵⁶. Dans les cercles de Gao, le statut de chef de quartier s'acquiert soit par la voie héréditaire, soit par élection.

Le chef de quartier est le représentant de sa population (quartier). Il est une personne qui possède les qualités et l'art de concilier. Le chef de quartier est en outre l'interface entre sa population et la collectivité locale (commune). Le chef de quartier intervient dans plusieurs domaines: la gestion des conflits, la sécurisation, la santé et l'éducation de sa population.

Malgré l'ampleur de son travail, la fonction du chef de quartier n'est pas rémunérée (bénévolat): *«c'est un travail qui n'est pas salarié mais immense, on est obligé de faire ce travail. Il faut le faire correctement. Seul Dieu nous récompense... nous ne sommes pas salariés, un travail bénévole peut toujours avoir des manquements»*⁵⁷.

Les chefs de quartier sont regroupés au sein de la « Coordination des chefs de quartier» qui fédère tous les chefs de quartier de la commune urbaine de Gao. Elle est une plateforme de collaboration et de coopération entre chefs de quartier en matière de gestion des conflits.

« Il ne faut jamais sous-estimer un point. Il faut toujours éteindre le feu à partir de la première braise ».

⁵⁵ La loi N° 2014-52 du 14 octobre 2014 portant modification de la loi n° 2012-007 du 07 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales.

⁵⁶ Mali, Code des collectivités territoriales, Loi n°2012-007 du 7 février 2012, modifiée par la loi n°2016-013 du 10 mai 2016 (JO 2016-22).

⁵⁷ Chef de quart suite-1-Interview N INTE 07 2021-006 QG.

Tout comme le chef de village, le chef de quartier intervient dans la gestion des conflits au sein de sa communauté (quartier) mais aussi entre deux ou plusieurs communautés. Lorsqu'il est saisi d'une affaire, il cherche d'abord à apaiser avant de tenter de gérer le conflit. *« Il ne faut pas essayer de régler le problème quand c'est chaud. Il faut verser l'eau sur le feu d'abord. Accueillir les parties avec de bonnes paroles, des paroles qu'elles aiment. Quand c'est chaud, elles n'entendent pas »*⁵⁸.

Après ces préliminaires, le chef de quartier procède à l'identification des parties en conflit. Les deux parties ne doivent pas être vues comme deux individus. Il faut les regarder souvent comme une famille ou une fraction à part. Chacune d'elles agit sous l'influence de sa fraction, de son groupe, de sa communauté ou de ses hommes auxquels elle doit rendre compte. Il est utile de connaître leur religion (musulman ou chrétien), leur travail ou profession, leur statut personnel. L'identification concerne également les origines, la parenté, les fractions (est-ce un étranger ou un autochtone ?), détermine si le chef du quartier connaît des gens de la fraction ou de la famille. L'identification des parties permet au chef de quartier de mesurer l'importance ou l'intensité du conflit mais aussi de trouver un moyen de pression ou d'influence diplomatique. C'est après la phase d'identification qu'il décide s'il convient de recevoir les parties ensemble ou séparément pour les écouter et les rapprocher.

Le chef de fraction joue à peu près le même rôle que le chef de quartier en matière de gestion des conflits. Il représente la fraction et agit en son nom.

2- Les chefs de village

Les procédures d'investiture du chef de village ne sont pas identiques dans les différentes communes rurales de la région de Gao. Dans certains villages, le chef est désigné par consensus. En application du droit coutumier, le conseil de village transmet au sous-préfet une liste de candidats. Après une enquête de moralité sur ceux-ci, le sous-préfet demande l'avis du Conseil communal avant de valider le choix du chef de village.

Dans le cas où seulement deux candidats sont en lice, le Conseil communal procède à un vote. C'est le cas notamment des villages de Bara dans le cercle d'Ansongo où le chef de village est élu par les conseillers du village.

L'investiture du chef de village peut également reposer sur la légitimité traditionnelle (héréditaire) aussi bien chez les sédentaires que chez les nomades. C'est l'exemple du village de Goutchine dans la commune de Gabero (région de Gao) où le chef de village a intronisé son fils en 2020 peu de temps avant sa mort. Il en est de même pour le village de Karabassane dans le cercle de Bourem où le statut de chef de village est héréditaire.

Le chef de village s'occupe des affaires courantes du village. Il gère les conflits fonciers qui sont fréquents, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et d'autres types de conflits. Il est important de souligner que les conflits entre éleveurs et agriculteurs qui interviennent généralement pendant l'hivernage, ne constituent pas en réalité des conflits intercommunautaires mais plutôt interprofessionnels. L'éleveur qui aurait causé dommage à l'agriculteur est souvent condamné à payer une amende à ce dernier. Pour ceux qui ne comprennent pas ou n'acceptent pas l'intervention du chef de village, c'est la gendarmerie ou la justice qui est saisie. Lorsque le conflit présente une certaine intensité ou dimension (meurtre), le chef de village renvoie les belligérants vers les autorités judiciaires. En règle

⁵⁸ Extrait de l'interview d'un chef de quartier, N°INTCQ-10-2021CQG009.

générale, ce sont les parties qui font recours aux compétences du chef de village pour la gestion de leurs différends.

Le chef de village est assisté par le conseil du village dans sa mission de gestion des conflits. Ce dernier est composé du chef de village lui-même, des conseillers et des marabouts. Il bénéficie également de l'accompagnement des associations de femmes et de la jeunesse.

La gestion des conflits par le chef de village repose sur un certain nombre de valeurs ou principes tels que l'intégrité, l'impartialité, la dignité, le respect des aînés, la franchise, l'équité, ...

Lorsqu'il est saisi pour gérer un conflit, le chef de village utilise les règles suivantes : connaître et prendre en compte l'identité des parties. Il est en effet important d'identifier les parties, de connaître leur statut. À titre d'exemple, l'appartenance à une fraction permet de connaître les moyens d'influence ou de pression que le chef peut utiliser. De la même manière, le statut matrimonial des parties est utile à la gestion des conflits parce qu'un homme marié ou un chef de famille n'a pas les mêmes responsabilités qu'un célibataire. Il doit penser à ses enfants en agissant.

D. Les institutions locales et coutumières à caractère religieux

La région de Gao a historiquement été une terre d'asile, un creuset et un modèle de métissages humains, culturels et religieux. Les religions traditionnelles et les religions monothéistes notamment, le judaïsme, le christianisme et l'islam ont cohabité pendant un certain temps jusqu'à l'islamisation forcée, surtout celle de Sarakolé Askia Mohamed avec la complicité des religieux de Tombouctou et des envahisseurs venus du Maghreb, comme en témoignent encore les tombeaux des juifs dans le village de Tindirma (région de Tombouctou). La politique obscurantiste d'Askia Mohamed et de ses alliés a en effet livré à la mort les juifs qui avaient refusé de se convertir à l'islam.

La religion en général, et l'islam plus particulièrement, n'est pas seulement un culte mais aussi une partie de la culture et de la coutume de la région. L'institution du marabout (guide religieux soufi et sorcier) en Afrique subsaharienne est un exemple illustratif de la dimension coutumière que la religion peut souvent revêtir. C'est pourquoi, il est pertinent d'étendre aux institutions à caractère religieux, l'étude des institutions coutumières de gestion des conflits. Nous entendons par institutions à caractère religieux, toutes les institutions spécifiques à une religion pratiquée dans la région de Gao. Il s'agit principalement des institutions telles le tribunal musulman (les cadis), les imams, les marabouts, les prêtres, les pasteurs...

1- Le « Cadi » et le tribunal musulman

L'institution du tribunal musulman, au Mali en général et dans la région de Gao plus particulièrement, remonte à la période précoloniale. Les autorités coloniales reconnaissaient le tribunal musulman parallèlement à la justice moderne⁵⁹.

Étymologiquement (en langue arabe), le terme cadi (قاضي) signifie juge⁶⁰. Dans la tradition islamique, plus précisément dans sa branche sunnite, l'institution du cadi (قاضي) correspond au tribunal religieux (tribunal musulman). Le cadi est traditionnellement très proche du

⁵⁹ Niagalé Bagayoko et Fahiraman Rodrigue Koné, Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique Subsaharienne, Rapport de recherche N°2, 2017, p.17, p.50. Accessible à l'adresse : https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/06/Rapport_Recherche_2_FrancoPaix.pdf, consulté le 7/09/2021.

⁶⁰ En milieu songhoï, notamment à Gao, le "Cadi" est aussi synonyme de juge.

pouvoir : empereur, chef de village, chef de quartier... Il est le conseiller moral, religieux et juridique du chef et participe à tous les jugements.

Le *cadi* joue un rôle prédominant dans la gestion des conflits dans la région de Gao. Il intervient dans la gestion de la quasi-totalité des conflits à l'exception de ceux qui présentent une certaine complexité tels que les assassinats et les autres affaires criminelles similaires. Le *cadi* est ainsi un juge habilité à gérer les conflits dans des domaines bien définis tels que le mariage, la répudiation, le divorce, la succession, l'héritage et les litiges commerciaux. Il gère donc les affaires foncières, les questions maritales, «les petits vols», les mésententes, les violences conjugales... Il ne travaille pas seul mais agit sous l'autorité du chef de village et des conseillers.

Pour la gestion de ces conflits, les populations font plus confiance au mécanisme de gestion du *cadi* qu'à la justice étatique moderne accusée⁶¹ de corruption⁶² et de lourdeur administrative (longues et lourdes formalités)⁶³. À la différence de la justice étatique, celle du *cadi* a un délai de procédure plus raisonnable et gratuite. Aujourd'hui, l'influence du *cadi* est telle que les jugements rendus par les juridictions étatiques sont souvent ignorés. La justice du tribunal musulman se veut une justice sociale de réconciliation qui vise à éviter les frustrations selon la formule « un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ».

Le *cadi* peut cumuler les fonctions de juge et de marabout dans la mesure où le sens du terme marabout peut avoir une double signification (juge et sorcier). *Cadi* et marabout apparaissent parfois comme des synonymes. Cependant, le *cadi* est davantage spécialisé dans la gestion des conflits en tant que juge⁶⁴ tandis que le marabout incarne beaucoup plus la dimension mystique ou magico-religieuse (cf. *infra*).

2 - Le « Cadre de Concertation Régionale des marabouts » et le rôle des imams de la région de Gao

Il existe également un « Cadre de Concertation Régionale des marabouts de la région de Gao » qui réunit les marabouts de la région de Gao. Les marabouts sont très actifs dans la gestion des conflits, y compris ceux qui relèvent du domaine mystique. Ils sont en contact direct avec les populations et jouissent d'une grande confiance de la part de ces dernières. Les marabouts s'intéressent d'abord aux référents culturels pour gérer les conflits. Cela signifie qu'ils doivent avoir une connaissance des us et coutumes des parties en conflit. C'est pourquoi les marabouts originaires des localités ou des zones de résidence des parties en conflit sont toujours associés à la gestion des conflits.

Les imams jouent également un rôle important dans la gestion des conflits : « on ne peut pas être imam sans gérer les conflits »⁶⁵. En tant que leaders religieux, les imams interviennent

⁶¹ Richard Reeve, *Le Mali à la croisée des chemins: les artisans de la paix parlent des causes du conflit violent et des perspectives de paix*, Rapport, Peace direct, juillet 2018.

⁶² *Avocats sans frontières*, *Vers un accès à la justice au Mali ? Avancées et défis*, janvier 2020, p.10.

⁶³ Fransje Molenaar, Jonathan Tossell, Anna Schmauder Rahmane, Idrissa Rida Lyammouri, « The Status Quo Defied the Legitimacy of Traditional Authorities in Areas of Limited Statehood in Mali, Niger and Libya », *CRU Report*, Septembre 2019 : <https://www.kpsrl.org/publication/the-status-quo-defied-the-legitimacy-of-traditional-authorities-in-mali-niger-and-libya>.

⁶⁴ Ambroise Dakouo, *Le règlement religieux des litiges sociaux à Gao: de l'efficacité à la contradiction juridique*, 2009, https://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-1438_fr.html, consulté le 01/09/2021.

⁶⁵ INIMG-001-30-05-2021-INSTRELG01, Extrait de l'interview d'un chef religieux.

également dans la gestion des conflits dans la région de Gao à travers ce « Cadre de Concertation Régionale des marabouts de la région de Gao ».

3- Les pasteurs et les prêtres

La présence chrétienne à Gao date du VII^{ème} siècle qui marqua l'arrivée à Koukya d'un groupe de Berbères chrétiens appelés Dia, Za ou Da. Les Za sont présentés comme la première dynastie des Songhaïs (Za El Ayamen)⁶⁶.

En tant que leaders religieux chrétiens, les pasteurs et les prêtres interviennent également dans la gestion des conflits. Le mot pasteur veut dire berger. *«Dirigeant un troupeau, il y aura des problèmes, et il faut gérer ces problèmes. Il y aura des problèmes interpersonnels, des conflits communautaires qu'il faut gérer, ça fait partie de ma mission de tous les jours »*⁶⁷.

Les responsables religieux musulmans et chrétiens disposent à Gao d'un espace de dialogue interreligieux et coopèrent en matière de gestion des conflits.

⁶⁶ <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1754609>, consulté le 11/12/2021.

⁶⁷ INTPAST-001-0-06-2021-INSTRELG01SG, Extrait de l'interview d'un chef religieux.

III- La gestion des conflits par les associations et les cadres de concertation dans la région de Gao

1- La participation des organisations de femmes et de jeunes leaders à la gestion des conflits

La Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO) et ses composantes sont très influentes au sein de leurs communautés respectives et participent activement à la gestion des conflits intra et intercommunautaires. En temps de crise, les femmes vont parfois là où les hommes ne peuvent pas aller pour déclencher un processus de dialogue et de réconciliation. Elles jouent parfois un rôle de force d'interposition. Ce fut l'exemple du conflit qui a opposé les communautés songhoï et arabe en 2018. Pendant ce conflit, une femme leader de la CAFO s'est interposée entre les deux parties et a géré le conflit.

De la même manière, c'est une femme qui a réussi à concilier deux groupes armés en conflit en initiant un dialogue dans une école à Watagouna.

Les organisations de jeunes dont le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) utilisent également leur capacité de mobilisation et de sensibilisation au service de la paix et contribuent ainsi à la gestion des conflits. Toutefois, certains acteurs critiquent une politisation des organisations de jeunes.

La contribution des organisations de femmes et de jeunes est surtout remarquable au sein du Comité de paix de Bourem (cf. ci-dessous).

2 -Le Comité de paix du cercle de Bourem

Le Comité de paix du cercle de Bourem a été institué en 2012 dans l'objectif de consolider la paix et de gérer les conflits. Il est constitué de femmes, de jeunes, de leaders religieux, de conseillers communaux et de chefs de village. Le Comité compte treize membres. Dans la gestion des conflits par le Comité de paix, les marabouts constituent le dernier recours.

3- Le Cadre de Concertation des Sages pour la gestion des conflits

Le Cadre de Concertation des sages pour la gestion des conflits a été institué à Gao à la suite de l'occupation jihadiste de 2012. Il réunit les représentants des différentes communautés, les imams et les marabouts. Pendant l'occupation, le Cadre servait de passerelle entre les groupes armés et la population.

En général, lorsqu'un conflit est porté devant le Cadre, il parvient souvent à trouver une solution. Ce fut le cas en 2018 après la vindicte populaire contre deux membres de la communauté arabe (cf. *supra*). En réponse à cet incident, les Arabes avaient commencé à fermer tous leurs commerces dans la ville de Gao. C'est l'intervention du Cadre qui a permis de réconcilier les deux communautés. Le Cadre a réussi à amener les parties (arabes et songhoï) à assumer cet incident et à se pardonner. Il a également plaidé auprès de la communauté arabe afin d'obtenir d'elle, l'ouverture de ses commerces.

Toutefois, la situation sécuritaire dans la région de Gao n'a pas cessé de se dégrader (assassinats, enlèvements, vols de bétails). Les habitants de la ville ont commencé à dénoncer l'inefficacité du Cadre. Parmi les griefs retenus contre le Cadre, étaient mentionnés son laxisme, sa politisation, sa partialité et sa composition non inclusive (certaines grandes figures de Gao n'y étaient pas représentées).

Il convient aussi de souligner que la compétence du Cadre est limitative dans la mesure où elle serait dans « l'incapacité de gérer un éventuel conflit entre les communautés arabe et touarègue dans les configurations sociales actuelles »⁶⁸.

Considérant ces insuffisances, un nouveau Cadre de concertation a été créé entre octobre et novembre 2021 dans l'objectif de mieux prévenir et gérer les conflits. À la différence de son prédécesseur qui était territorialement limité à neuf quartiers de Gao, le nouveau Cadre rassemble la totalité des trente-sept gros villages de Gao en plus de ses 9 quartiers. Il brise ainsi les frontières entre les différentes communautés et regroupe en son sein : le représentant de la communauté touarègue des Imghad, le représentant de la communauté arabe, le représentant de la communauté songhoï, le représentant de la communauté peule, le chef de tous les éleveurs de Gao ainsi que les maires. Le nouveau Cadre de concertation est considéré comme étant plus inclusif et efficace. Dès sa création, le Cadre a soutenu une opération de sécurisation de la région de Gao ayant permis l'arrestation d'une trentaine de voleurs déguisés en jihadistes ou terroristes qui ont été remis aux chefs traditionnels.

⁶⁸ Extrait de l'interview d'un représentant de la communauté touarègue, août 2021.

IV- Les défis et les perspectives de la gestion des conflits dans la région de Gao

L'aggravation de la conflictualité est une réalité incontestable dans la région de Gao, comme en témoigne la prolifération des mouvements armés tels que les groupes spécialisés dans le braquage et le racket communément appelés banditisme, les réseaux de trafic et de traite des êtres humains, les réseaux de trafic de stupéfiants, les groupes spécialisés dans les prises d'otages avec demande de rançon, les groupes jihadistes armés... Ces violences se caractérisent par une plus grande intensité. *« La circulation des armes légères aujourd'hui, constitue un problème aussi. Tout le monde est armé. Ces situations aggravent les conflits. Quand tu as une arme, tu te crois investi d'un pouvoir. Celui qui a l'arme, il ne va pas t'écouter »*⁶⁹.

La crise politique et sécuritaire de 2012 a ainsi bouleversé la gestion de conflits par les institutions coutumières : *« C'est devenu plus compliqué. Il y a la gestion pour éviter les fractures intra et intercommunautaires, il y a la gestion qui est l'extension de tout cela qui risque de nous mener à la guerre civile. C'est pourquoi, je n'organise rien qui ne soit intercommunautaire »*⁷⁰. Les conflits ont changé de nature et les parties sont le plus souvent armées. Il ne s'agit plus de *« petits conflits tels que famille, voisins, ethnies »*, le conflit touche tout le territoire.

Aujourd'hui, les perceptions mutuelles ont changé et de nouveaux défis se présentent à l'institution de gestion des conflits.

A- Le changement des perceptions mutuelles

L'occupation de la ville de Gao par les groupes armés a provoqué un traumatisme général et un changement des mentalités : *« Le raisonnement ou l'esprit que les gens avaient en 2012, ce n'est pas la même mentalité qu'ils ont de 2012 à nos jours parce que aujourd'hui, beaucoup de gens sont traumatisés. Les gens ont vu ce qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont entendu des coups de feu qu'ils ne connaissaient pas avant. Ils ont subi des lois qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont vu des violences qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont vu des visages qu'ils ne connaissaient pas »*⁷¹.

L'insécurité s'est généralisée dans la région de Gao avec la coexistence de plusieurs groupes armés: les groupes armés jihadistes et d'autres groupes armés notamment ceux spécialisés dans les braquages, les vols et d'autres actes de criminalité. Les acteurs des institutions de gestion des conflits travaillent aujourd'hui dans un climat de peur et d'insécurité comme on peut le lire dans leurs propos: *« Maintenant, on a un peu peur. Quand tu t'engages à faire éteindre le feu quelque part, il y a des gens qui te poursuivent. Ils te poursuivent jusque dans ton domicile. S'ils ne te tuent pas, ils vont te frapper. Donc, maintenant là, la gestion des conflits est très risquée. Nous, si on le fait, on le fait en douceur, on le fait en secret strict »*⁷².

⁶⁹ Extrait de l'interview d'un chef religieux, N°INIMG-001-30-05-2021-INSTRELG01.

⁷⁰ Extrait de l'interview d'un imam de la ville de Gao, juillet 2021.

⁷¹ Extrait de l'Interview N° ICIM-IR- 001-2021.

⁷² Extrait de l'interview d'un membre du Comité de Paix de Bourem, juillet 2021.

Depuis la guerre de 2012, les modes coutumiers de gestion des conflits sont ainsi menacés dans la région de Gao : *«Au niveau des villages, il y a des méthodes, des mécanismes traditionnels pour résoudre les conflits. Il y a le chef de village, il y a l'imam, l'esclave ou le griot. Ce sont les méthodes qu'on connaissait dans le temps mais aujourd'hui, c'est difficile...C'est cette foutue de rébellion qui est venue tout gêner...cette rébellion est venue tout foutre en l'air »*⁷³. Désormais, de nouveaux chefs s'imposent sur le terrain avec *« leurs modes de gestion des conflits »*.

Les événements de 2012 et la présence des forces internationales sont pointés par certains acteurs locaux de la gestion des conflits, comme principales causes de la généralisation de l'insécurité dans la région de Gao. Selon eux, la forte présence des étrangers dans la ville de Gao a elle aussi contribué à un changement des esprits : *«Nous sommes en train de gérer une insécurité généralisée dans les régions du Nord dont tout le monde connaît la cause: l'évènement de 2012 qui a amené tout ça ...Gao est aujourd'hui remplie d'étrangers. Les personnes qui vivent à Gao et qui ne sont pas de Gao sont nombreuses. C'est trop, c'est un fleuve. Si les différents chefs traditionnels ne prennent pas leurs responsabilités, même la culture va changer, va disparaître. Gao c'est comme Bamako aujourd'hui »*⁷⁴.

B- L'influence des groupes armés

Malgré la victoire militaire des forces internationales en 2012 et en 2013, les groupes armés, particulièrement les groupes jihadistes, restent influents dans les zones rurales de la région de Gao. Dans les localités où il n'y a pas de présence militaire, l'influence jihadiste est telle qu'elle s'apparente à une occupation. Les groupes armés jihadistes font également des descentes dans les foires qu'ils contrôlent en y appliquant la charia, quelle que soit la durée de leur séjour. *« Chaque fois qu'ils font une descente dans le village, ils imposent leur charia. Dans les foires, ils interdisent la vente et la consommation du tabac. Le peu de temps qu'ils passent dans les villages, ils imposent la charia »*⁷⁵.

Cette influence des jihadistes est visible par exemple à Ansongo où la construction d'un dépotoir d'ordures a été suspendue en 2021, par des hommes armés qui sont venus bastonner les ouvriers sous prétexte qu'ils travaillent sur leur territoire. *« Tu pars à Seina qui est à cinq kilomètres d'Ansongo, tu n'es plus au compte du Mali... À part Ansongo ville où il y a les FAMA et la MINUSMA, Labbezanga où il y a les FAMA et la MINUSMA et Tessit village où il y a les FAMA, qui ne sont pas sous occupation, le reste là, c'est un no man's land. Les groupes armés et les jihadistes viennent quand ils veulent, ils retournent quand ils veulent »*⁷⁶.

Avec ces nouveaux acteurs de conflits, il existe parfois un « dédoublement » des institutions locales et coutumières dont l'existence même est menacée par les groupes armés. Ces derniers vont jusqu'à imposer à ces institutions locales et coutumières, leurs propres modes de gestion et de règlement des conflits (application stricte charia, paiement d'une rançon..., acquittement de la zakat, ...). Dans certaines localités de la région de Gao, les acteurs traditionnels s'impliquent en conséquence timidement dans la gestion des conflits, par peur de représailles de certains groupes armés. Dans certains cas, ces groupes armés transforment

⁷³ Extrait de l'interview N° INT-MODTRD-RSLCO-GAO-INT2021, septembre 2021.

⁷⁴ INT-ASS-CGCP-2021-008-CG1, *op.cit.*

⁷⁵ Extrait de l'interview d'un habitant du Cercle d'Ansongo, septembre 2021.

⁷⁶ Extrait de l'interview N° INTRG-STGA-DJIH-GA-TESS-LAB2021-RG, octobre 2021.

et adaptent les institutions coutumières pour les rendre conformes à leur idéologie, à tel point qu'il est permis de s'interroger sur la question de savoir si « *le cadi d'aujourd'hui est encore celui d'hier* »⁷⁷. D'autre part, les armes sont devenues aujourd'hui, des moyens très répandus de gestion des conflits, car « *quand on a l'arme, on se croit investi d'un pouvoir* ».

⁷⁷ Extrait de l'interview, *op.cit.*

V- Conclusion

Les résultats de cette étude montrent que les institutions coutumières et locales dans la gestion des conflits détiennent les savoirs et savoir-faire indispensables pour intervenir dans leur propre environnement dont ils connaissent à la fois les acteurs, les codes, les normes et les réseaux d'interaction. A ce titre, il convient de veiller à ce que la mobilisation de leur expertise indispensable, d'ores et déjà gravement menacée par certains groupes armés, ne soit pas également concurrencée par des acteurs extérieurs, désireux de s'impliquer eux aussi dans la gestion locale des conflits. À ce sujet, un leader communautaire conseille de ne « *pas se tromper de leader* », c'est-à-dire de passer par le bon canal, au risque de créer d'autres conflits⁷⁸. Les populations écoutent en effet davantage leurs représentants que les acteurs venus de l'étranger et préfèrent des solutions conformes à leur histoire et à leurs propres références.

⁷⁸ Il ressort des interviews réalisées dans le cadre de cette étude que des chefs coutumiers ont relevé que les organisateurs internationaux de formations à la gestion des conflits retiennent parfois des candidats qui ne sont pas impliqués ou qui n'apportent rien à leur communauté. Ils recommandent à ce sujet que les personnes-cibles des formations soient à tout le moins déjà des acteurs ou de potentiels acteurs en la matière (chefs coutumiers, leaders communautaires, chefs religieux, jeunes et femmes leaders...) afin d'éviter de former des « chasseurs de per diem » qui ne servent pas leur communauté et qui disparaissent après la formation. Cependant, l'opportunité même de telles formations peut elle-même faire l'objet d'un questionnement.

ANNEXES

Glossaire de la typologie des conflits dans la région de Gao

Le présent glossaire a pour ambition de catégoriser les conflits dans la région de Gao.

- **Les conflits de voisinage**

Comme leur nom l'indique, ce sont des conflits liés au voisinage notamment ceux entre pasteurs et agriculteurs ou pêcheurs, illustrés dans le film *Timbuktu* où un affrontement meurtrier entre un éleveur et un pêcheur a été mis en scène⁷⁹.

En raison de la spécialisation professionnelle de certaines communautés telles que les Sorko (pêche), les Peul (éleveurs en général) et les Songhoï gabibi (agriculteurs), ce type de conflit, qui surgit le plus souvent pendant l'hivernage, est parfois qualifié à tort de conflit interethnique ou intercommunautaire.

- **Les conflits intercommunautaires**

Les conflits intercommunautaires sont ceux qui opposent différentes (deux ou plusieurs) communautés nationales ethniques ou religieuses. C'est l'exemple des conflits qui ont opposé les communautés arabes et songhoï en 2018, les communautés songhoï et touarègues et les communautés peules et songhoï. Dans l'un de ces conflits intercommunautaires, la communauté peule de Ménaka était accusée de complicité avec les jihadistes entre 2017 et 2018 au temps où Ménaka était encore un cercle de Gao.

- **Les conflits intracommunautaires**

Les conflits intracommunautaires sont ceux qui éclatent au sein d'une même communauté nationale ethnique, religieuse ou autre. Ce type de conflit a été géré par la CGCP entre avril et mai 2021 entre les membres d'un même groupe ethnique vivant dans les localités de Tessit et de Ntillit.

- **Les conflits fonciers**

La région de Gao est une terre agropastorale par excellence et donc, d'interdépendance entre les communautés nomades et sédentaires. Depuis 2012, les conflits fonciers sont devenus plus significatifs et fréquents dans cette région⁸⁰. De nos jours, ils sont surtout la conséquence de spéculations foncières des maires, chefs de village, des gouverneurs et d'autres acteurs. C'est l'exemple d'un lot de terre dont le titre foncier est revendiqué par plusieurs personnes. *«La tension est perceptible entre les communautés traditionnelles du village de Zindiga et les détenteurs de lettres d'attribution, donc c'est une situation dangereuse, où l'Etat doit vite s'impliquer pour trouver une solution rapide en évitant tout nouveau conflit qui risquerait de fragiliser davantage la situation sécuritaire »*⁸¹.

La gestion et l'exploitation des ressources naturelles comme l'or, l'eau, les sites de pâturage peuvent être une source de conflit. À titre d'exemple, l'effet d'appel d'air des sites d'orpillage est perçu dans plusieurs régions comme étant un facteur de conflit et de criminalité. Dans la

⁷⁹ Abderrahmane Sissako, *Timbuktu*, Film (drame), Palme d'or, Festival de Cannes, 2014.

⁸⁰ Azhar, Analyse situationnelle des commissions foncières communales et villageoises dans les régions de Gao et Ménaka, Rapport d'études, 2014.

⁸¹ <https://landportal.org/fr/news/2017/02/probl%C3%A8me-foncier-%C3%A0-gao-tension-entre-communaut%C3%A9s-du-village-de-zindiga-et-d%C3%A9tenteurs-de>, consulté le 08/12/2021.

région de Gao, le démarrage des activités d'orpillage est souvent associé aux sources de conflit. Les sites d'orpillage connaissent une insécurité permanente.

- **Les conflits familiaux**

Le mariage, le divorce, la filiation et la succession peuvent également être des sources de conflit. Cette catégorie de conflit est plus fréquente ou courante.

- **Les conflits liés à la conquête du pouvoir ou d'influence**

Ce type de conflit est présent à tous les niveaux mais avec des niveaux d'intensité qui diffèrent depuis l'Empire Songhoï. En 1493, Askia Mohamed ou Mamadou Touré, assoiffé de pouvoir, a renversé Sonni Baro, fils de Sonni Ali Ber pour devenir empereur du Songhoy.

- **Les conflits d'intérêt**

Les conflits dits d'intérêt sont ceux qui ont trait à la gestion des dons et aides humanitaires, à la gestion des lieux de culte, des marchés... C'est le cas d'un conflit qui a opposé dans la région de Gao, un chef coutumier à deux représentants communautaires au sujet de la répartition d'une aide financière. Le chef coutumier avait pris le soin de sauvegarder des reçus avec signature des bénéficiaires après chaque remise de fonds. Deux représentants de communautés auraient tenté de garder pour eux les fonds destinés à leurs communautés en accusant le chef coutumier de ne leur avoir rien donné pour leurs communautés. Avec l'intervention des autorités étatiques, le chef coutumier a apporté les preuves devant ses accusateurs qui furent confus. Les trois hommes se sont réconciliés plus tard avec l'intervention du chef coutumier qui s'est rendu personnellement chez eux pour casser la barrière.

BIBLIOGRAPHIE

Amselle Jean-Loup, « Emballément ethnico-religieux au Mali », Seuil, Paris, Communications N°107, 2020.

AZHAR, Analyse situationnelle des commissions foncières communales et villageoises dans les régions de Gao et Ménaka, Rapport d'études, 2014.

Bagayoko Niagalé et Koné Fahiraman Rodrigue, Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique Subsaharienne, Rapport de recherche N°2, 2017.

Botte Roger Boutrais Jean et Schmitz Jean (dir.), *Figures peules*, Karthala, Paris, 1999.

Cissoko Sékéné Modi, *Tombouctou et l'empire songhay*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Clerget Jérôme et Wassenberg Birte, « Gestion des conflits et coopérations en Europe: enjeux et représentations du XIXe siècle à nos jours » : *Cahier des Doctorants*, L'Harmattan, Paris, 2017.

Collectif (Grémont Charles, Marty André, Rhissa Ag Mossa et Younoussa H. Touré), *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes*, Karthala, Paris, 2004.

Dakouo Ambroise, Le règlement religieux des litiges sociaux à Gao: de l'efficacité à la contradiction juridique, Bamako, 2009.

Fanchette Sylvie, « Migrations, intégration spatiale et formation d'une société peule dans le Fouladou », in *Figures peules*, Karthala, Paris, 1999.

Grémont Charles, Comment les Touaregs ont perdu le fleuve, Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles, Paris, 2005.

Hunwick John O., *Timbuktu and the Songhay Empire*, Al Sadis Tarikh Al Sudan, Brill, Leiden-Boston, 2003.

Levtzion Nehemia et Hopkins John F.P. , *Corpus of Early Arabic Sources for West Africa*, New York, NY, Marcus Weiner Press, 2000.

N' Gaide Abdarrahmane, « La conquête de la liberté, mutations politiques, sociales et religieuses en Haute Casamance, les anciens maccube du Fuladu (région de Kolda, Sénégal) » in *Figures Peules*, Karthala, Paris, 1999.

Reeve Richard, Le Mali à la croisée des chemins: les artisans de la paix parlent des causes du conflit violent et des perspectives de paix, Rapport, Peace direct, juillet 2018.

Sanakoua Bintou, *Un empire peul au XIXe siècle, La Diina du Maasina*, Karthala-ACCT, Paris, 1990.

Simonis Francis, « Sonni Ali Ber, fondateur de l'empire de Gao », *Charlie Hebdo*, édition du 25 juillet 2018.

Sissako Abderrahmane, *Timbuktu*, Film (drame), Palme d'or, Festival de Cannes, 2014.

WEBOGRAPHIE

- <https://www.youtube.com/watch?v=czGpHNIfnbs&t=1822s>
- <https://landportal.org/fr/news/2017/02/probl%C3%A8me-foncier-%C3%A0-gao-tension-entre-communaut%C3%A9s-du-village-de-zindiga-et-d%C3%A9tenteurs-de>
- <https://landportal.org/fr/news/2017/02/probl%C3%A8me-foncier-%C3%A0-gao-tension-entre-communaut%C3%A9s-du-village-de-zindiga-et-d%C3%A9tenteurs-de>
- <https://minusma.unmissions.org/gao-le-personnel-de-la-minusma-apporte-sa-solidarit%C3%A9-aux-victimes-de-l%E2%80%99attentat-du-moc>
- <https://www.jeuneafrique.com/1215720/politique/mali-que-sest-il-passe-dans-le-cercle-dansongo/>
- <https://www.revueconflits.com/peuls-gat-afrique-ouest-matteo-clochard/>
- <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1754609>